Réponse à la quatrième question : De qui la sainte Écriture raconte-t-elle qu'il a subi un châtiment qu'il avait préparé pour autrui ?

Le cas le plus patent est celui d'Aman, pendu en haut de la potence qu'il avait fait dresser pour Mardochée : Esther VII, 9-10.

« Et Harbona, l'un des eunuques qui étaient au service du roi, lui dit : Voici, le bois qu'il avait préparé pour Mardochée, qui a donné un avis salutaire au roi, est dans la maison d'Aman, haut de cinquante coudées. Le roi lui dit : Qu'il y soit pendu. Aman fut donc pendu à la potence qu'il avait préparée pour Mardochée. Et la colère du roi s'apaisa. »

C'est la réponse de 14 concurrents.

Pour le même épisode, Sebcaro ajoute la référence Esther IX, 24-25 :
« Car Aman, fils d'Amadathi, de la race d'Agag, ennemi déclaré des Juifs, avait médité du mal contre eux, pour les tuer et les exterminer ; et il avait jeté le phur, ce qui, dans notre langue, se traduit par le sort. Mais Esther entra ensuite auprès du roi, le suppliant de rendre inutiles les efforts d'Aman par une nouvelle lettre, et de faire retomber sur sa tête le mal qu'il avait résolu de faire aux Juifs. En effet, on l'attacha à une croix, lui et ses fils. »

Le quinzième concurrent – NéoAthanase – répond en mentionnant le cas des Babyloniens dévorés par les lions destinés à Daniel (Daniel XIV, 39-42). Ce qui est parfaitement exact :
« Le roi vint, le septième jour, pour pleurer Daniel ; il s'approcha de la fosse et regarda dedans, et voici que Daniel était assis au milieu des lions. Et le roi poussa un grand cri et dit : Vous êtes grand, Seigneur, Dieu de Daniel. Et il le fit tirer de la fosse aux lions. Puis il fit jeter dans la fosse ceux qui avaient voulu perdre Daniel, et ils furent dévorés devant lui en un moment. Alors le roi dit : Que tous les habitants de toute la terre tremblent devant le Dieu de Daniel, car c'est Lui qui est le sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles sur la terre, et qui a délivré Daniel de la fosse aux lions. »

Cette référence est aussi donnée par Paulumatis, qui ajoute Daniel VI, 24 :
« Daniel répondit au roi : Roi, vis éternellement ! Mon Dieu a envoyé Son Ange, qui a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé juste devant Lui ; et devant toi non plus, ô roi, je n'ai rien fait de mauvais. Alors le roi fut transporté de joie, et il ordonna qu'on fît sortir Daniel de la fosse ; Daniel fut retiré de la fosse, et on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu. Sur l'ordre du roi, on amena les hommes qui avaient accusé Daniel, et ils furent jetés dans la fosse aux lions, eux, leurs enfants et leurs femmes ; et avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les saisirent et brisèrent tous leurs os. »

Il (ou elle) ajoute aussi Dan. XIII, 60-62, relatant la condamnation et la réhabilitation de la chaste Suzanne :
« Alors toute l'assemblée poussa un grand cri, et ils bénirent Dieu, qui sauve ceux qui espèrent en Lui. Et ils s'élevèrent contre les deux vieillards, que Daniel avait convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage ; et ils leur firent le mal qu'ils avaient fait à leur prochain, pour exécuter la loi de Moïse. Ils les firent mourir, et le sang innocent fut sauvé en ce jour-là. »

Enfin Epsilon propose au quatrième livre des Rois l'aventure de Sennachérib (XIX, 35-37) :
« En cette nuit, l'Ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes ; et Sennachérib, roi des Assyriens, s'étant levé au point du jour, vit tous ces cadavres ; et il se retira aussitôt, et il revint dans son pays, et demeura à Ninive. Et tandis qu'il adorait Nesroch, son dieu, dans son temple, ses deux fils, Adramélech et Sarasar, le tuèrent à coups d'épée, et s'enfuirent en Arménie ; et Asarhaddon, son fils régna à sa place. »

Le résultat est que tout le monde s'en retourne avec un point supplémentaire en son escarcelle.

Le secrétaire qui-s'apprête-à-subir-le-châtiment-qu'il-a-tenté-de-vous-infliger.